HIVER 2016

Kruth

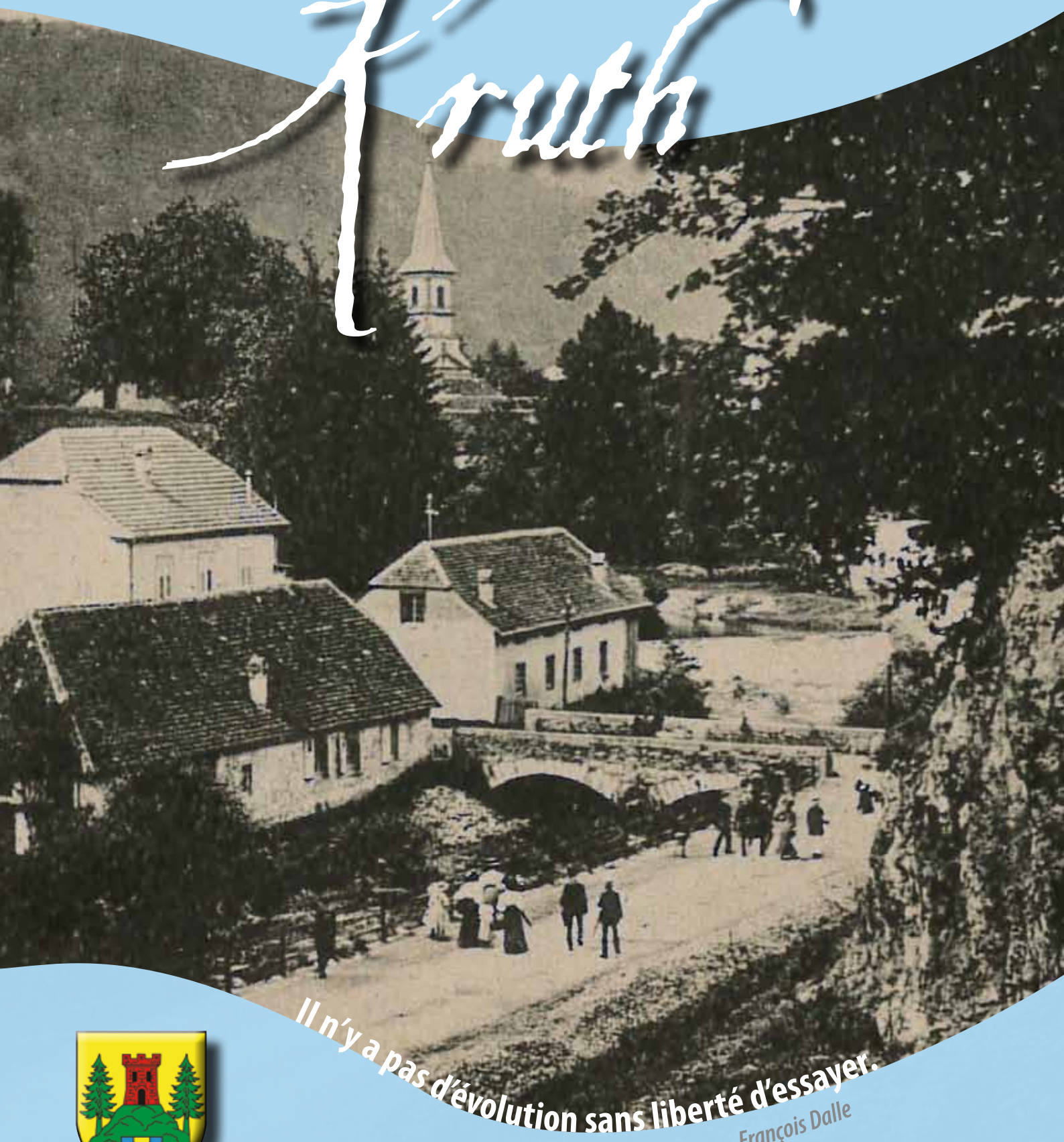

Il n'y a pas d'évolution sans liberté d'essayer.

François Dalle

Sommaire

Edito	***Page 3***
Cadre de vie	***Pages 4 à 6***
Écoles	***Page 5***
Place des associations	***Pages 6 à 13***
A l'ombre du Schlossberg	***Pages 14, 15***
Arrêt sur images	***Pages 16, 17***
Zoom sur …	***Pages 18, 19***
Au fil des conseils	***Pages 20 à 22***
Infos pratiques	***Pages 23 à 27***
État civil	***Page 28***
Bois d'affouage	***Page 29***
A vos plumes	***Page 30***
Vos rendez-vous	***Page 31***

Bulletin communal janvier 2016,
32 pages, tiré à 550 exemplaires
et diffusé gratuitement.

Directeur de la publication :
commission communication et
services à la population.

Crédits photos :
C. et S. Gardner, J-P. Haller,
R. Trombini, R. Walgenwitz,
associations

Mise en page et impression :
AZ Imprimerie - 03 89 59 17 95.

Dépôt légal : janvier 2016

Edito

Mes vœux pour cette nouvelle année vont vers vous tous et plus particulièrement à celles et ceux qui sont confrontés aux accidents de la vie, qui sont ébranlés par des soucis de santé, qui sont éprouvés par la rigueur de la crise économique.

Que 2016 soit une année apaisée, plus juste, plus solidaire. Qu'elle vous offre tout ce que vous souhaitez, mais aussi la fraternité qui ne saurait être dissociée de la liberté.

Mes pensées se portent aussi vers les victimes des carnages qui ont dévasté Paris. Mais je suis certain qu'ensemble, face à la barbarie, nous maintiendrons dans notre Pays, dans notre Région, dans notre Village, notre modèle social fait de liberté démocratique et de respect de la personne humaine. Nous continuerons à sortir, à nous divertir, à nous rencontrer.

Je voudrais en ce début d'année porter mon regard vers cet avenir proche qui nous attend en m'appuyant sur deux principes :

- Parler vrai
- Agir juste

Parler vrai

***2016** sera l'année des réformes territoriales, avec la nouvelle région qui vient de voir le jour, mais aussi le développement des communes nouvelles. La commune est et doit rester l'échelon de proximité car c'est au plus près des habitants que peuvent le mieux se décider les politiques utiles à l'intérêt public. Une évolution est inévitable, en créant des services communs ou en fusionnant avec des communes voisines. Cette seconde option, nous ne l'avons pas souhaitée pour 2015 car elle aurait été précipitée. Vous auriez pu nous reprocher un manque d'information, une absence de réflexion préalable, néanmoins le dossier n'est pas clos. Déterminer le périmètre le plus pertinent, examiner la mutualisation des moyens, obtenir l'adhésion des habitants sont des préalables incontournables. A nous de remettre l'ouvrage sur le métier.*

***2016** sera l'année de la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités, au nom de l'action contre les déficits publics. Il est encore difficile d'en mesurer les conséquences mais avec moins de budget, ce sont différents grands domaines de la vie locale qui seront impactés. Cette réduction drastique qui se poursuivra (- 17 000 €en 2015, - 20 000 €en 2016, - 20 000 € en 2017) va peser sur notre fonctionnement et sur notre investissement d'autant que nous ne bénéficierons pas des avantages des communes nouvelles qui, elles, ne connaîtront ces baisses financières qu'à partir de 2017.*

Il nous reviendra donc de faire, dès à présent, aussi bien avec moins. Et si nous voulons rester en capacité d'investir, nous aurons à dégager des économies, à remettre à plus tard certains chantiers.

Agir juste

***2016** sera l'année où se concrétiseront des travaux tels que :*

- *le remplacement de la toiture de l'école maternelle, avec une isolation nouvelle, d'où une économie d'énergie,*
- *la création d'un parking dans le centre du village permettant aux parents d'élèves de stationner dans de meilleures conditions,*
- *la réalisation du « Jardin de Kruth » composé d'un verger, de potagers et d'aires de jeux qui seront des lieux de rencontre, de détente, d'apprentissage, de citoyenneté.*

***2016** sera l'année où s'affineront des projets tels que :*

- *l'aménagement du premier étage de l'atelier communal en salle de répétition fonctionnelle de notre musique municipale, avec des matériaux apportant des gains significatifs de chauffage,*
- *l'étude du remplacement de nos ampoules de l'éclairage public par des leds, pour nous inscrire dans un véritable plan climat, avec une baisse de la consommation électrique,*
- *la réflexion pour la restructuration du centre du village pour créer un cœur de cité chaleureux, avec une bonne cohabitation entre les divers usagers : école et église, piétons et automobilistes.*

Mais dès à présent, profitez de tous ces petits instants de plénitude, en famille, entre amis qui nous permettent d'avancer chaque jour un peu plus vers du meilleur car « L'esprit s'enrichit de ce qu'il reçoit, le cœur de ce qu'il donne. » (Victor Hugo).

Claude Walgenwitz
Votre Maire

Kruth

Vœux 2016

La cérémonie des vœux s'est déroulée le dimanche 10 janvier 2016, salle Saint-Wendelin. On note la présence des représentants des associations locales, du corps enseignant, des Maires d'Oderen et de Wildenstein.

La traditionnelle rétrospective de l'année écoulée, préparée et commentée par Jean-Paul Haller, a rappelé à l'assistance les petits et grands événements qui ont rythmé 2015. Puis, dans son discours, le Maire Claude Walgenwitz a évoqué la baisse des dotations de l'Etat qui va peser sur l'investissement et le fonctionnement ; les dossiers à finaliser comme la toiture de l'école maternelle, le « Jardin de Kruth » et le parking du centre du village ; les projets comme l'aménagement de la future salle de répétition de la musique municipale au-dessus de l'atelier communal, l'étude sur le remplacement des ampoules de l'éclairage public par des leds, une réflexion sur l'aménagement du centre du village.

Cinq personnes ont été mises à l'honneur :

Nelly Ivakhnitchenko, Gabrielle Scherlen et Cynthia Weiss, *médailles de la famille pour avoir élevé quatre enfants*, **Fernande Le Roux**, *bénévole qui anime des groupes pour la fabrication des décors de Noël ou d'été*, **Roger Bindler**, *garde-barrage qui prend sa retraite*.

Noël des aînés

La fête des aînés de Kruth s'est déroulée dimanche 20 décembre dans la salle Saint-Wendelin. Parmi les 251 seniors invités, 118 ont répondu présent à l'invitation de la municipalité pour le repas de fête de Noël. Notre Maire a accueilli tous les invités en soulignant l'importance de ce moment de convivialité, de plaisir où il faut affirmer nos valeurs d'égalité et de liberté.

Dans une salle joliment décorée, les élus et conjoints ont uni leurs efforts pour assurer le service. Les invités ont dégusté un excellent repas mitonné par le restaurant « Les 4 Saisons ».

Les animations par Jean-Marc Antoine, la musique municipale, la chorale du conseil municipal ont rythmé l'après-midi. Une rétrospective photos commentée par Jean-Paul Haller a permis de revoir les événements de l'année 2015. La fête s'est achevée par la venue du Père Noël et chacun s'est vu offrir un petit cadeau par la commune.

Ecoles

Les effectifs des écoles du RPI de Kruth-Wildenstein sont stables, il y a 37 enfants en maternelle (2 classes) et 63 enfants (3 classes) en élémentaire. Mmes Florence GUITON, Anne WOLF, Sophie MASSON et Annick STUDER sont à temps plein. Mme Nathalie LUKAT est à 75%, remplacée le lundi par Claudia LEMBLE. La fréquentation du périscolaire est également stable par rapport à l'année dernière. Concernant les NAP du jeudi après-midi, le nombre d'inscriptions a légèrement baissé.

A l'école élémentaire, il y a eu la course longue à Oderen, une visite à la médiathèque, une sortie ciné au CAP de Saint-Amarin. Il y aura aussi les sorties sportives au ski à partir de ce mois, si l'enneigement le permet. Les enfants des moyenne et grande sections ainsi que les CP, CE1 et CE2 s'initieront à la lutte entre janvier et mars, tous les mardis, dans la salle Saint-Wendelin.

Les activités de l'année sont diverses et variées et permettent à chaque élève de s'épanouir. Par exemple, tous les enfants ont profité des journées du patrimoine en septembre. En maternelle, la semaine du goût a été consacrée à la carotte sous toutes ses formes. Pour clore la semaine, un petit déjeuner collectif a été proposé. Il y a des traditions auxquelles l'école maternelle ne déroge pas comme la Saint-Nicolas (dont les manalas ont été offerts par la ferme-auberge du Schafert), le salon de thé, la fête de Noël organisée par les parents, (les communes ont offert le cadeau et l'Auberge du Lac les manalas), l'épiphanie, la chandeleur, la fête des mères et celle des pères.

Travaux

Les jeunes retraités actifs de Kruth ont entrepris un grand chantier de consolidation du sentier le long de la glissière de sécurité qui va à l'ancienne chapelle Saint-Nicolas. En effet, ils ont mobilisé de gros moyens pour ces travaux : camion-grue de l'entreprise Gilbert Burgunder, camion de la commune et personnel des routes du département pour la circulation. Ils ont inséré deux gros blocs de granite dans le sentier afin que la pluie ne le ravine plus. Ils ont aussi nettoyé le sentier « tour du village » après l'hiver dernier, installé un banc, remplacé un grand nombre de barrières en bois sur le sentier de la cascade Saint-Nicolas.

Kruth

Galerie des Sabots

Voilà une année qui s'achève joyeusement puisque nous avons fêté les 5 ans de notre association.

L'année 2015 était ponctuée par les portes-ouvertes du mois de mai ainsi que par le vide-maison de juin.

Merci à tous les généreux donateurs et aux visiteurs venus aussi en petits groupes durant l'année !

Nous avions réservé les 24 et 25 octobre 2015 pour fêter notre anniversaire. A cet effet, nous avions invité le Père Augustin, missionnaire des Serviteurs des Pauvres du Tiers-Monde au Pérou qui était accompagné de Marc Harquet, un père de famille missionnaire.

Les deux jours étaient bien remplis : jeux pour les enfants, témoignages, enseignement, film et un beau concert samedi soir de Jean-Yves-Marie Tourbin. A l'issue de ce beau week-end nous avons remis un chèque de 2000 € au Père Augustin pour les enfants du Pérou.

Cette année nous proposons une nouveauté : des sabots en chocolat de fabrication artisanale en trois tailles. Une idée de cadeau pour les fêtes de fin d'année.

Vous pouvez nous contacter au 03 89 82 27 30 ou 06 68 39 60 98 ou par email : la-galerie-des-sabots@live.fr

A tous nous souhaitons une bonne et heureuse année 2016 !

Comité de jumelage

L'année 2015 fut une nouvelle fois riche en événements pour le comité de jumelage de Kruth.

Nous avons reçu nos amis normands le week-end du 14 juillet et leur avons fait découvrir notre magnifique patrimoine naturel. En organisant notre fête du 14 juillet, c'était l'occasion pour la population de partager un bon moment de convivialité avec nos amis de Bréhal, c'était une fête réussie.

Notre soirée moules-frites du mois d'octobre a aussi su rassembler tous les amateurs d'un repas venu de l'océan.

Pour 2016, ce sera à notre tour de rendre visite à nos amis de Normandie. La date est fixée du samedi 13 au lundi 15 août 2016. Ce sera certainement l'occasion pour le comité de jumelage de Kruth de faire une entrée remarquée au milieu de la communauté de Bréhal.

Nous invitons toutes les personnes ou familles intéressées par cette aventure à venir nous rejoindre. Notre prochaine AG se déroulera le vendredi 19 février 2016.

Nous souhaitons à tous les Kruthois une très bonne année 2016.

« L'année 2015 s'achève aussi tristement qu'elle a commencé. Les événements de janvier, ainsi que du 13 novembre ont atteint ma sensibilité d'être humain et mon cœur de patriote. Mes pensées s'attarderont quelques instants vers les familles des victimes de ces attentats. »

Le président, Serge GUITON.

Classe 1998-2018

Les conscrits de cette nouvelle année 2016, Vincent Welker, Valentine Guiton, Camille Kieny, Guillaume Haller et Pierre Gregorini souhaitent aux habitants de Kruth une bonne et heureuse année 2016 !

Bougeons ensemble

Notre association fait partie de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire, qui adhère au concept « sport-santé ». Le corps et l'esprit font l'objet de toutes les attentions, par l'alimentation et la pratique physique. Nous cherchons à rester en forme le plus longtemps possible. Notre association est heureuse de pouvoir accueillir des jeunes à partir de 5 ans jusqu'aux moins jeunes sans limite d'âge ! En effet, les séances que nous proposons se sont étoffées grâce à de nouveaux animateurs bénévoles qui s'impliquent par conviction et par passion.

Enfants :

Lundi de 16h15 à 17h15 : moyens, grands de maternelle et CP : gym, danses avec Frédérique SCHLUSSEL et Sonia MEUNIER.

Lundi de 17h15 à 18h15 : tous à partir du CE1 : multisports avec Isabelle et Benjamin MAILLOT.

Lundi de 18h15 à 19h15 : tous à partir du CE2 : danses latines avec Mireille et Alain FROEHLICH.

Adultes :

Lundi de 20h à 21h : cardio avec Frédérique SCHLUSSEL.

Jeudi de 19h30 à 20h30 : entretien musculaire, souplesse, Pilates avec Frédérique SCHLUSSEL.

Seniors :

Lundi de 15h15 à 16h15 : équilibre, mémoire, entretien musculaire avec Frédérique SCHLUSSEL.

Nos licenciés pratiquent des activités bien-être, ludiques et conviviales. L'accueil des publics est sous-tendu par le partage des valeurs sportives, l'envie d'échanger, de pratiquer un sport loisir convivial, actif et ouvert à tous. On progresse, mais à l'écoute de son corps, avec des animateurs formés. La Fédération propose des formations continues à nos animateurs tout au long de l'année.

Merci à toutes nos adhérentes de nous être fidèles. Merci à nos bénévoles, très appréciés par toutes les catégories, les enfants en particulier sont champions pour exprimer leur joie au retour des séances. C'est un bonheur pour notre équipe de constater tout cela.

En espérant qu'il sera communicatif, nous vous souhaitons une très belle année 2016, remplie de petits et grands bonheurs !

Ruth

Musique municipale

En ce début de nouvelle année, c'est avec une grande joie que les membres de la musique municipale de Kruth (MMK) vous adressent leurs meilleurs vœux ! Que 2016 soit synonyme de bonheur, joie familiale et succès professionnel pour vous-mêmes et vos proches et que la santé vous accompagne.

Depuis janvier 2015, nos chemins ont croisé celui d'Olivier Werly, qui est notre dynamique directeur. Cette rencontre a donné un nouveau souffle à notre harmonie, qui est désormais repartie pour de nouvelles activités et de beaux concerts. Les musiciens sont motivés et mettent toute leur énergie dans leur

Nous en profitons pour remercier la commune pour son soutien moral et financier. C'est une aide si précieuse. Nous aimerions également remercier tous les villageois pour leurs signes d'affection. En retour, soyez assurés de notre reconnaissance et de notre dévouement envers le village, en continuant d'assurer des manifestations pour vous divertir. Votre sympathie nous va droit au cœur !

passion qu'ils aiment partager. Cette nouvelle équipe fonctionne avec enthousiasme et entrain !

L'année 2016 sera axée autour de trois grands moments pour notre harmonie.

Tout d'abord, le concert du 23 avril à l'espace Grün de Cernay avec l'harmonie du Silberthal de Steinbach. Partager un concert avec d'autres musiciens, c'est toujours l'occasion de faire de belles rencontres et de s'ouvrir aux autres. Changer de lieu permet également de s'adapter et de se remettre en question, et donc de progresser. Tous les Kruthois sont bien sûr cordialement invités à venir nous écouter.

Ensuite, nos amis autrichiens de la Bürgermusik de Gaschurn-Partenen nous ont gentiment invités à participer à leur grande fête en août prochain. Nos échanges sont toujours très conviviaux et c'est donc sans hésiter que nous prendrons part à leurs festivités. Par la même occasion, il y aura un concours sur les différentes prestations des musiques participantes venues de toute l'Europe. Et c'est avec une certaine appréhension, il faut l'avouer, que nous essayerons de représenter au mieux Kruth et la France puisque nous serons les seuls Français.

Enfin, le troisième grand moment sera notre concert annuel du samedi 26 novembre prochain où nous espérons à nouveau vous voir nombreux.

Votre présence à nos diverses manifestations nous encourage à continuer à faire de la musique.

« Pendant 10 ans, j'ai eu l'honneur et le plaisir d'être la Présidente de la MMK. Merci à chacun de m'avoir accompagnée dans cette tâche importante. Merci de m'avoir soutenue et de m'avoir fait confiance. Cette expérience m'a apportée beaucoup de choses positives qui m'ont permis de me construire en tant que personne. J'ai appris beaucoup de choses nouvelles, j'ai rencontré des gens formidables, j'ai vécu des moments riches en émotions, et je garderai tout ceci dans ma mémoire. J'ai toujours assumé ce rôle avec cœur et envie, car j'ai été entourée par les membres qui m'ont toujours suivie et je les en remercie vivement.

Après 10 ans de dévouement à la MMK, je passe le flambeau. Je ne quitte pas pour autant l'harmonie où je continuerai d'assumer mon rôle de clarinettiste. C'est avec une certaine émotion, bien sûr, mais aussi avec quiétude que j'ai pris cette décision, il y a maintenant plus d'un an. Quiétude car il y a des personnes formidables à la MMK et quiétude car je sais que la personne qui va me remplacer assurera ce rôle avec efficacité et qu'elle reprendra ce beau flambeau avec conviction. Elle continuera d'emmener la musique très loin sur le chemin que l'on a commencé à emprunter. »

Merci à vous tous !

Karen NILLY

Comité d'animation

Le comité d'animation regroupe toutes les associations locales afin d'organiser diverses animations dans le village, à savoir jusqu'à présent, la cavalcade, le bal du 13 juillet et la fabrication des couronnes et guirlandes de l'Avent. Un membre de chaque association et le conseil municipal font partie du comité d'animation. Nous ne bénéficions d'aucune subvention et nous disposons de matériel que nous prêtons aux associations.

Nous sommes heureux de pouvoir compter sur l'aide d'un grand nombre de bénévoles qui préparent les décors saisonniers, qui s'investissent durant deux semaines en hiver pour que l'opération « Décors de Noël » soit un succès ou qui travaillent à l'embellissement du village et de ses alentours. Si vous souhaitez rejoindre cette famille qui travaille dans la bonne humeur, que vous soyez un homme ou une femme, nous vous attendons. Les personnes qui travaillent tout au long de l'année peuvent vous en parler, il n'y a pas d'horaire fixe, aucune obligation, vous donnez le temps que vous souhaitez. Certaines personnes viennent aider quelques heures, d'autres quelques jours, d'autres encore durant des semaines.

Tous les ans la famille s'agrandit, ce n'est que du bonheur, mais il reste de la place ! N'hésitez pas à vous renseigner au 03 89 82 28 21 (Sabine GARDNER) ou par mail **comite.animation.kruth@gmail.com** pour avoir plus de détails. Merci à toutes celles et à tous ceux qui œuvrent pour le village, pour qu'il fasse bon vivre à Kruth ! Nous vous souhaitons une année 2016 pleine de rencontres et d'amitiés !

ATAK

Association de Théâtre Alsacien de Kruth

L'année 2015 est derrière nous et nous en gardons un excellent souvenir. Les représentations de la pièce « **D'Bappa isch schwanger** » ont eu un grand succès. Les murs de la salle Saint-Wendelin ont gardé en mémoire vos rires et applaudissements qui ont accompagné les scènes qui vous ont été présentées. Ce furent de chaudes soirées et nous nous félicitons de vous avoir distraits durant quelques heures. Mais c'est du passé, la nouvelle saison est devant nous. Les répétitions ont commencé et nous vous présenterons cette année une pièce écrite par un auteur allemand et traduite en Alsacien sous le titre « **Oh je, oh je, Herr Maire !** ». Bien sûr nous comptons de nouveau sur votre présence et nous vous donnons déjà rendez-vous pour le mois de mars aux dates des représentations que vous trouverez dans le calendrier qui est inclus dans ce bulletin communal. **Réservations au 03 89 82 24 27.**

L'ATAK vous adresse ses meilleurs vœux pour 2016. Que la santé vous permette de réaliser vos souhaits.

Viel Gleck un Gsundhait e dem Neija Johr. Mehr hoffa das mehr eïr wider traffa ver unsera Vorstellunga im März.

Amicale pour le don de sang

L'amicale des donneurs de sang bénévoles de Fellering-Oderen-Kruth-Wildenstein, vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2016.

Pour l'année 2015, nous avons accueilli 150 donneurs, ce qui est un léger mieux que l'année précédente où nous étions en baisse mais nous sommes encore loin de 2013 (179 donneurs). Cette baisse générale se confirme dans nos 4 villages et nous n'arrivons pas à l'expliquer. Pourtant nous avons fait une présentation sur le don du sang à l'école élémentaire de Kruth au début du mois d'avril. Merci aux 2 institutrices pour leur totale implication.

Nous avons eu la douleur de perdre un de nos membres : M. Jean-Claude HEINRICH. Nous le remercions pour tout ce qu'il a fait et apporté à notre amicale, toute notre amitié et notre compassion vont à Madeleine son épouse et à Anne sa fille qui fait partie de notre équipe.

En 2016, nous maintenons nos 2 collectes à Kruth les vendredis 22 avril et 14 octobre de 15h30 à 19h30 à la salle Saint-Wendelin.

Notre assemblée générale aura lieu le dimanche 7 février 2016 à Fellering à 10h00 au foyer communal où bon nombre de donneurs particulièrement méritants seront honorés, cette matinée se terminant par le verre de l'amitié.

Nous participerons également à l'opération tulipes du Docteur Philippe HÉNON comme nous le faisons depuis les débuts de l'association, ceci au profit de l'I.R.H.T. (Institut de Recherche en Hématologie & Transplantation).

« Fin 2016 j'arriverai au terme de mon mandat comme Président de l'amicale des donneurs de sang.

Depuis un moment déjà, j'ai décidé (cette décision est irrévocable) de ne plus me présenter, 25 années passées à la tête de cette amicale que j'ai créée, j'estime que j'ai pas mal donné pour cette noble cause qu'est le don du sang avec plus ou moins de réussite cela va sans dire, mais rien n'est parfait. Il faut savoir s'arrêter à temps, m'entêter à continuer ne pourrait qu'être préjudiciable à la continuité et à la bonne marche de cette association, je n'ai plus la motivation ni le punch et la volonté pour m'investir. Ce sera officialisé lors de notre 26ème assemblée générale à Kruth le samedi 11 février 2017, ce soir-là ce sera le 25ème anniversaire de notre amicale.

Si quelqu'un est intéressé pour intégrer notre équipe, nous avons un conseil d'administration vieillissant (je ne serai pas le seul à m'arrêter ce jour-là) qu'il me le fasse savoir, ils ou elles seront les bienvenus. Merci encore et à bientôt. »

M. Jean-Marie ANDRÉ - Président de l'amicale

Tel : 03 89 82 71 20 - Port : 06 20 29 00 47

E-mail : jeanmarie.andre74@sfr.fr

Amis de la Haute-Thur

2015 est terminé et 2016 débute avec les rigueurs de l'hiver. Mais au sein de notre association, l'amitié et la bonne entente réchauffent les cœurs tout au long de l'année.

Entre les jeux, pique-niques et sorties diverses, sans oublier les fêtes traditionnelles (fête des rois, vin nouveau, Saint-Nicolas, Noël), ce sont autant de rencontres conviviales qui nous réunissent dans la bonne humeur.

En 2015 au mois de juin, nous sommes allés à Rimini pour un séjour de neuf jours et vu le succès remporté, nous allons reconduire cette sortie au mois de juin 2016. Avis aux amateurs !

Les temps forts de l'année écoulée, ont été une visite à la saboterie de La Bresse et une visite de la chocolaterie Abtey à Heimsbrunn, les amateurs de chocolat se sont régalés.

Pour 2016, nous vous souhaitons à tous, santé, bonheur et pour certains d'être un jour l'un de nos futurs membres. Si vous vous sentez seul, si vous avez envie de participer à des animations diverses et que vous voulez nous rejoindre, c'est facile, un coup de fil à Suzanne ZIMMERMANN au 03 89 82 27 85.

Elle se fera un plaisir de vous renseigner.

Chorale Sainte-Cécile

Deux jours après la belle cérémonie du 11 novembre où nous avions prié et chanté pour la paix, nous voici tous frappés de stupeur et d'incompréhension face à ces attentats meurtriers dont la barbarie et la cruauté égalent ou dépassent les horreurs des guerres.

Nous tenons donc à émettre un vœu essentiel pour 2016 : plus d'amour, de fraternité, d'entente et de paix entre les hommes que ce soit dans les familles, au travail, à l'école, dans les associations, entre voisins. Que la santé très précieuse vous accompagne dans cette mission de paix.

Merci à la population de Kruth pour son habituelle générosité lors de notre quête ainsi qu'à la municipalité pour son soutien : mise à disposition de la salle de répétition, lot pour le loto, subvention….

L'année 2015 a apporté son lot de joies et de peines. Deux décès ont, hélas, marqué l'année pour notre chorale. En février, nous avons porté en terre une fidèle choriste, Mme Hélène Arnold, qui fut des nôtres pendant près de 35 ans. Sauf raison de santé, elle fut présente semaine après semaine aux répétitions et aux offices, au pupitre des sopranos. Elle reste pour nous un exemple à suivre.

Fin août, nous avons appris avec grande tristesse la disparition de notre cher abbé François Gaschy. Il fut pour la chorale un homme de dialogue toujours disponible, d'une gentillesse rare et d'une ouverture d'esprit exceptionnelle.

Notre chorale qui compte actuellement 5 hommes et 10 dames travaille en étroite collaboration avec celle d'Oderen qui compte sensiblement le même nombre de membres.

Cette façon de fonctionner qui dure depuis près de 20 ans a été soulignée et appréciée par notre nouveau prêtre coopérateur, l'abbé Jean-Marie Uhlen lors de la fête de Sainte Cécile le 22 novembre dernier. Nous avons été très heureux de faire plus ample connaissance avec lui et pressentons d'ores et déjà que nous pourrons compter sur lui pour nous aider à progresser, à innover, tout en respectant la liturgie, à travailler grâce à un dialogue constructif.

Voici les renseignements essentiels et les coordonnées pour ceux ou celles qui souhaiteraient nous rejoindre et qui seront accueillis les bras ouverts dans un groupe des plus chaleureux.

La répétition a lieu **tous les mercredis soirs de 20h à 22h à la salle L.Brunn** de la mairie hormis janvier, juillet et août.

Pour tout renseignement, s'adresser à :
Martine GONKEL - 5a, rue du Buhl - Kruth
Tél. : 03 89 82 25 07 ou 06 88 13 49 87
Mail : martine.gonkel@wanadoo.fr

Ski club Kruth

La saison de ski alpin 2015 a tardé à démarrer par manque de bonnes conditions. Cependant, la neige a fini par recouvrir notre beau massif des Vosges, pour notre plus grand plaisir. La saison s'est déroulée à merveille et fut clôturée par la traditionnelle course interne et le repas de fin de saison au refuge du ski club, au Frenz.

La traditionnelle fête du 1er mai s'est déroulée sous des trombes d'eau, mais cela n'a en rien entamé l'ambiance. Nous avons fêté également ce 1er mai 2015, le 90ème anniversaire du club. La journée s'est déroulée au son des accordéons, clarinettes, et autres instruments de musique.

L'été a été sportif pour nos compétiteurs qui ont effectué différents stages sportifs. Nos sauteurs à ski ont fièrement porté nos couleurs sur les tremplins du massif, mais aussi en Forêt Noire et dans les Alpes. Leurs résultats ont été extrêmement satisfaisants et beaucoup de podiums furent réalisés. Concernant le saut à ski en Alsace, l'impact du ski club de Kruth est indéniable, puisqu'il est à l'origine d'une commission saut au sein du Comité Départemental du Haut-Rhin, mais aussi de la création d'un petit tremplin de saut au Markstein. En septembre a eu lieu la 30ème édition de la Grimpette du Frenz. Pendant les vacances de la Toussaint, les jeunes ont bénéficié d'un stage de ski alpin sur le glacier de Kaunertal, en Autriche.

Depuis le mois de novembre, le refuge du ski club a un totem. En effet, de notre vieux sapin est né un magnifique chamois, qui orne désormais la fontaine en bois devant le refuge.

Il domine la vallée et surveille le village de Kruth et les crêtes.

C'est notre nouveau gardien. Il a été sculpté par Paul HURTH.

Carnaval

Cette année, la cavalcade de Kruth n'aura pas lieu. Fixée traditionnellement au dimanche de carnaval, elle devait se dérouler le 7 février, qui est également le début des vacances scolaires. Compte tenu de ce délai court et pour des raisons de disponibilité au niveau des organisateurs et de groupes participant au défilé, le comité d'animation a décidé d'annuler la manifestation, la salle n'étant pas libre à une autre date.

Retour sur les actions phares de la gestion de la Réserve sur la commune de Kruth : période 2008-2015

1) GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES

2011 : Restauration de la zone humide du Pionierlager.

Exploitation de résineux sur la zone tourbeuse en vue de la restauration de la fonctionnalité hydrologique de la tourbière.

2012 : Programme LIFE européen « Des forêts pour le Grand Tétras ». Mise en place d'îlots de vieillissement dans des zones favorables au Grand Tétras, dans lesquels l'exploitation forestière sera suspendue pendant 30 ans. En 2012, 106 ha ont été classés sur Kruth.

Des travaux d'amélioration des habitats ont été réalisés en début de classement (ouverture/entretien de trouées, lutte contre la régénération pour favoriser la myrtille…), pour améliorer la qualité de l'habitat et assurer une quiétude maximale pour les 30 prochaines années.

2014 : Renouvellement des baux de chasse et signature de la charte Natura 2000.

Evolution des pratiques de chasse sur le territoire de la Réserve dans les 3 communes alsaciennes : **agrainage** (y compris kirung), **pierre à sel** et tout autre **produit attractif** sont maintenant **interdits**. Les modes de chasse définis sont **l'affût, l'approche et la poussée sans chien**.

2) SUIVIS SCIENTIFIQUES ET ETUDES

Les suivis annuels ou bisannuels :

Suivi du faucon pèlerin et du grand corbeau.

Sur le versant alsacien, **4 sites de nidification** potentiels sont suivis chaque année au printemps. De manière générale, ces sites sont occupés d'une année à l'autre par des couples mais la reproduction n'est pas assurée chaque année.

Suivi Tétras. Le suivi de la population de Grand Tétras sur la Réserve s'effectue à travers la collecte d'indices tout au long de l'année et par du suivi sur les places de chant au printemps.

Suivi des chaumes. Depuis le début des années 90, ce suivi a pour but d'apprécier la dynamique des communautés végétales et d'évaluer l'impact de la gestion menée. Sur **Kruth**, la **chaume du Petit Ventron** est concernée par ces suivis. Laissée en **libre évolution, sans gestion particulière,** cette chaume présente actuellement **un état de conservation favorable**.

Les études :

2008 : Protocole national de suivi des espaces naturels protégés (Protocole Forêt). Description et suivi des peuplements forestiers sur 171 placettes, dont **54 sur Kruth.** L'objectif est de mesurer les arbres et de comptabiliser le bois mort tous les 10 ans afin de suivre l'évolution de nos forêts.

2008 : Étude Gestion, Naturalité, Biodiversité (GNB). Mesurer les différences en termes de diversité biologique entre forêts exploitées et non exploitées. Pour cela différents groupes taxonomiques sont relevés sur plusieurs placettes (oiseaux, insectes, mousses…)

2010-2015 : Étude Génétique Tétras. Récolte et analyse de crottes (extraction d'ADN) dans le but de diagnostiquer le fonctionnement de la population vosgienne de Grand Tétras (échanges entre les populations, capacité de dispersion des individus, liens de parenté…) et d'estimer sa taille.

Les inventaires :

2012 : Les bryophytes. Inventaire des mousses sur 35 placettes sur le versant alsacien, dont 12 sur Kruth. Au total, 166 espèces de mousses trouvées, dont plusieurs sont rares à très rares en Alsace et une est rare à l'échelle de la France.

2013 : Les lichens. Inventaire des lichens et **étude de la qualité de l'air** sur 25 stations à l'échelle des 5 communes concernées par la Réserve. Au total, près de **300 espèces de lichens** trouvées, dont une **cinquantaine sont rares à très rares.** (voir article du bulletin de janv 2015)

2014 : Élaboration d'outils pédagogiques sur les lichens. Détermination d'espèces et présentation des résultats de l'étude « lichens et qualité de l'air ».
(voir article du bulletin de juillet 2015)

Les manifestations :

2013 : 10ème édition de la Nuit de la Chouette au refuge Lionel Terray du Ski Club de Wesserling au Frenz. (voir article du bulletin juillet 2013)

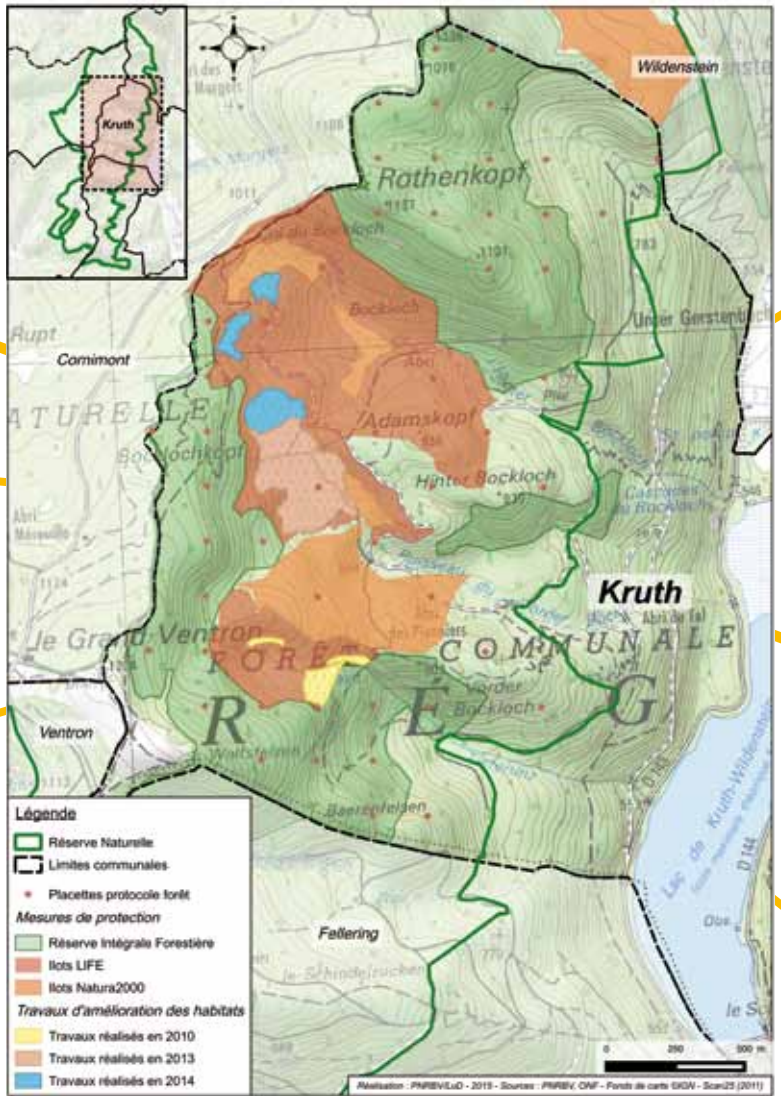

Les projets pédagogiques en partenariat avec le CPIE des Hautes-Vosges :

2010 : « Du grand air dans nos cahiers ».

2014-2015 : Projet « Les lichens, bioindicateurs de la qualité de l'air ». (voir article juillet 2015)

Les actions avec les jeunes :

2014 : Chantier Jeunes. Restauration des abris du Hinterbockloch (Carbonari) et des Pionniers avec 15 jeunes du collège de Saint-Amarin. (voir article juillet 2014)

2014 : Chantier STEMO (Service Territorial Éducatif en Milieu Ouvert) de Mulhouse. Rénovation des soubassements en pierre d'une partie du sentier Michel avec 7 jeunes, en partenariat avec le Club Vosgien Mulhouse-Crêtes.

3) INFORMATION, COMMUNICATION, PEDAGOGIE

Les outils de communication :

2009-2011 : Élaboration de supports de communication. La publication de ces supports a été accompagnée d'une présentation en salle et/ou sur le terrain de la Réserve auprès des différents conseils municipaux.

Arrêt sur images

Messe de la Saint-Christophe

Exposition Talents kruthois

Rentrée scolaire

Exercice d'automne

Don du sang

Concours grosses truites

Arrêt sur images

Congrès départemental
de la FNACA

Cérémonie du 11 novembre

Avec Ségolène ROYAL, Kruth :
Territoire à Energie Positive
pour une Croissance Verte

13 novembre 2015 :
la commune en deuil

Inauguration de l'atelier communal

Les jardins de Wesserling

Voilà déjà 16 ans que l'association « Les Jardins de Wesserling » a vu le jour. Son but est de créer de l'emploi pour les personnes en difficulté, à partir de la mise en valeur des anciens potagers du Parc industriel textile de Wesserling, inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. L'association a été reconnue chantier d'insertion en 2004.

Elle propose du travail aux personnes les plus éloignées de l'emploi, éligibles au Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) : les bénéficiaires de minimas sociaux (ASS, RSA...), les chômeurs de longue durée, les jeunes sans qualification, les personnes disposant de la reconnaissance de travailleur handicapé.

La principale activité du chantier d'insertion consiste à aménager et à entretenir un potager décoratif et pédagogique, respectueux de l'environnement dans le Parc de Wesserling. Ce potager fait partie du Festival des Jardins Métissés, et contribue à l'attrait touristique et économique du Parc de Wesserling.

Parallèlement à cette activité, les salariés confectionnent confitures, pâtes de fruits, sirops et bocaux décoratifs à partir des productions de l'été. Ces produits sont vendus sur le stand du potager pendant le Festival des Jardins Métissés de juin à septembre et lors de certaines animations, ainsi qu'à la boutique du musée textile.

Dès la fin du printemps, l'association propose également à la vente des légumes, petits fruits et aromatiques. Ces ventes sont indispensables à l'équilibre de notre structure, nous vous invitons à nous soutenir par ces achats solidaires.

L'association participe également aux animations proposées par le Parc et organise plusieurs événements durant l'année : le Troc'Jardin le dimanche 1er mai 2016, la Fête de la Musique le mardi 21 juin 2016 co-organisée avec l'association Patrimoine et Emploi, la Fête du Potager le dimanche 28 août 2016.

L'association « Les Jardins de Wesserling » emploie 4 salariés permanents et a accueilli 17 salariés en insertion en 2015. Engagés dans un parcours de professionnalisation, ils ont suivi près de 1 200 heures de formations. Grâce à un accompagnement socio-professionnel, 2 sorties ont été positives : un salarié a pu prendre sa retraite et une salariée a obtenu un CDD de plus de 6 mois comme aide cuisinière dans une ferme-auberge.

Tous les renseignements sur :
www.lesjardinsdewesserling.org

Origine de la sonnerie « Aux morts »

Chacun connaît cette émouvante sonnerie qui manifeste le signal du recueillement dans les grandes cérémonies mémorielles, tout en servant de prélude à la minute de silence. Ce que l'on ignore parfois, c'est que cette sonnerie a une histoire poignante. Elle trouve son origine durant la guerre de Sécession aux Etats-Unis.

En 1862, l'armée de l'Union affrontait celle de la Confédération sudiste. Une nuit, le capitaine Robert Ellicombe, officier de l'armée sudiste, entendit les gémissements d'un soldat gravement blessé. Sans se soucier de son appartenance à l'une ou l'autre armée, il décida, au péril de sa vie, d'aller le chercher afin qu'on lui procure des soins médicaux. En rampant sous les tirs incessants, il parvint à le ramener dans son camp. Arrivé dans ses positions, il s'aperçut que c'était un ennemi. S'éclairant d'une lanterne, il constata qu'il était mort suite à ses blessures et reconnut son propre fils ! Le garçon étudiait la musique dans le sud lorsque la guerre éclata. Sans le dire à son père, le garçon s'était enrôlé dans l'armée de la Confédération.

Le lendemain matin, celui-ci, le cœur brisé, demanda à ses supérieurs la permission d'organiser des funérailles militaires en l'honneur de son fils et il requit la participation de la musique de l'unité. L'autorisation lui fut accordée. Le capitaine choisit alors un bugle (instrument à vent à piston) et demanda au musicien chargé de la cérémonie, de jouer une suite de notes trouvées sur un morceau de papier dans la poche du jeune soldat. C'est cette mélodie poignante qui, interprétée en France et à l'étranger sous des versions voisines, est à l'origine de la sonnerie « Aux morts ». Chez nous, elle ne fut connue qu'après la Première Guerre mondiale lorsque s'est développée la volonté de rendre un hommage national aux combattants morts pour la France.

Elle retentit pour la première fois sous l'Arc de Triomphe le 14 juillet 1931, en présence d'André Maginot, ministre de la guerre. La même année, sa version trompette de cavalerie fut exécutée à Evreux. A ce titre, comme les monuments et les autres lieux de mémoire, elle appartient au patrimoine commémoratif de la nation. (Extrait d'un article paru dans les *Chemins de la mémoire*.)

6ème TriThur

Le lac de Kruth-Wildenstein sera à nouveau le rendez-vous incontournable des triathlètes avec la sixième édition du TriThur le 19 juin 2016. Avec une course supplémentaire pour cette édition, la présence d'adeptes du triple effort venus de toute la France et des pays limitrophes, sera nettement plus importante tout au long de la journée.

Cette édition sera composée de 5 épreuves :

- **un triathlon XS** (400 m de natation, 11km de vélo, 2,5 km de course à pied) ouvert aux personnes à partir de 14 ans,
- **un triathlon S** (750 m de natation, 20 km de vélo, 5 km de course à pied) ouvert aux personnes à partir de 16 ans,
- **un triathlon jeunes 6 – 9 ans** (50 m de natation, 1km de vélo, 500 m de course à pied),
- **un triathlon jeunes 10 – 13 ans** (200 m de natation, 4 km de vélo, 1500 m de course à pied),
- **un triathlon M**, distance olympique (1500 m de natation, 49 km de vélo, 10 km de course à pied) ouvert aux personnes à partir de 18 ans.

Comme les années précédentes, toutes les mesures de sécurité seront prises.

Soyez acteur de la manifestation !

Pour assurer des conditions de sécurité maximales le long des différents parcours, cette manifestation nécessite la présence de 200 bénévoles. Toute personne majeure et titulaire du permis de conduire est autorisée à assurer la régulation de la circulation aux abords des différents parcours. Tous les bénévoles recevront le T-shirt officiel de la manifestation et auront la possibilité de se restaurer gratuitement sur place.

Si vous êtes disposé à donner de votre temps, ne serait-ce qu'une demi-journée, vous pouvez contacter : Rémi Breton, responsable des bénévoles, aux coordonnées suivantes :

E-mail : remi.breton@laposte.net
Tél : 06 23 43 01 61

Toutes les informations sur la manifestation :
http://trithur.aspttmulhouse-triathlon.fr

Pour l'année 2015, 9 réunions du conseil municipal ont eu lieu. Voici les principales décisions prises entre août et décembre.

SEANCE DU 31 AOÛT 2015

BRIGADE VERTE : DECISION CONCERNANT L'ADHESION DE LA COMMUNE

La question de l'adhésion de la commune à la Brigade verte est une nouvelle fois posée. Afin que les élus puissent faire un choix motivé, une réunion avait été organisée le lundi 17 août à laquelle avaient pris part 12 élus (3 étant excusés).
Un échange fructueux et varié a permis d'explorer les diverses facettes relatives à ce service : la pertinence des interventions, les activités de prévention et de répression, mais aussi l'avenir incertain de ce service. A ce jour, le coût annuel pour la commune serait d'environ 4 870 €.
Après que Monsieur le Maire ait fait la synthèse de cette réunion et que plusieurs élus se soient une nouvelle fois exprimés, la décision d'adhérer ou non à la Brigade verte est mise au vote : pour l'adhésion 3, contre 11, abstention 1.
La commune n'adhérera donc pas à la Brigade Verte.

AFFAIRES SYLVICOLES : ETUDE D'UN EPC COMPLEMENTAIRE

La forêt communale a connu des conditions météorologiques défavorables : fortes chutes de neige mouillée, coups de vent violents, période de sécheresse extrême. Cela s'est traduit par des arbres déracinés ou des arbres secs.
Ce volume de bois, non prévu à l'Etat de Prévision de Coupes 2015, sera mis en vente et il est proposé pour ce faire d'approuver un EPC complémentaire relatif à ces chablis, de reporter à une année ultérieure une partie des coupes qui avaient été décidées.
Le coût total de l'exploitation des bois est estimé à 25 643.01 € HT, le coût de l'encadrement 1 815 € HT.
La recette escomptée est de 36 000 €.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide la proposition.

TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE POUR UNE CROISSANCE VERTE

Après examen par les services de l'Etat et appui par le bureau du Syndicat Mixte du Pays Thur Doller, les projets que la commune de Kruth avait proposés seront subventionnés par le programme TEPCV :

- A hauteur de 7 000 € pour l'éclairage public, avec réduction des consommations énergétiques,
- A hauteur de 13 000 € pour l'aménagement d'un jardin, aire de jeux et de promenade.

TRAVAUX SUBVENTIONNABLES 2016

Monsieur le Maire informe les élus que pour les travaux d'investissement subventionnés par le Conseil Départemental, de nouvelles règles ont été mises en place et que le taux de subvention 2016 pour la commune de Kruth sera de 15 %.
Il s'agit donc d'avoir une réflexion, non seulement pour le dossier subventionnable 2016 mais aussi pour les dossiers des années à venir. Pour 2016, les élus choisissent comme dossier subventionnable le « Jardin de Kruth ».
Une programmation pluriannuelle sera décidée. Il ressort des discussions que l'aménagement du centre du village devrait être une priorité.

INAUGURATION DE L'ATELIER COMMUNAL

Il est proposé, afin que cet équipement communal soit connu des habitants, d'organiser une matinée portes-ouvertes le samedi 10 octobre 2015, de 9h à 12h, avec une partie inaugurale à 11h, en présence des financeurs, des entreprises ayant pris part au chantier, des anciens élus ayant initié le dossier.

PRESENTATION DU DICRIM ET DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE REACTUALISES

Le document d'Information Communal des Risques Majeurs et le Plan Communal de Sauvegarde sont deux éléments qui sont obligatoires. Suite aux élections municipales de 2014, ces documents doivent être actualisés. Ils sont présentés aux élus.
Le DICRIM récapitule les risques majeurs auxquels est soumise la commune.
Le PCS explique l'organisation mise en place pour faire face à des situations diverses : catastrophes majeures, perturbations et accidents.

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2015

TRAVAUX FORESTIERS DANS LA RESERVE NATURELLE

Un projet de travaux d'amélioration des habitats à grand tétras dans la Réserve Naturelle du Massif du Grand Ventron en forêt communale de Kruth, dont le montant global de l'opération s'élève à 18 000 € HT, est présenté :
80 % subventionnés par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges ; 20 % à la charge de la commune.
Le Maire ou son représentant est autorisé à engager les dépenses.

TERRAIN AJOUTE AU HERRENBERG : LOCATION DU DROIT DE CHASSE

Le bail du lot domanial du Herrenberg prendra fin le 31 mars 2016. Une nouvelle convention de location est établie pour cette partie de parcelle avec l'Office National des Forêts, laquelle couvrira la durée des prochains baux domaniaux, soit la période 2016-2024 avec maintien des conditions financières.

AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE : CALENDRIER

Afin d'organiser et de planifier les travaux de mise en accessibilité, l'ADAP de la commune de Kruth a été réalisé, suite à la mise à jour du diagnostic initial, par la société APAVE de Mulhouse.
La durée de l'ADAP proposée est de 6 ans avec la planification de la mise en accessibilité des ERP dans l'ordre suivant : groupe scolaire et mairie, salle Saint-Wendelin, église et local sapeurs-pompiers, club house.

DENEIGEMENT HIVERNAL 2015-2016

Après avoir sollicité des entreprises pour ce travail et n'avoir reçu qu'une offre, le conseil municipal décide, pour l'hiver 2015/2016, de retenir les établissements Nachbaur et Fils, pour le déneigement, le gravillonnage des routes du Frenz.

PARKING DU CENTRE DU VILLAGE : APPROBATION DU PLAN D'ENSEMBLE ET DES TRAVAUX

Un des propriétaires riverains a renoncé à son achat et les deux autres ont confirmé leur souhait d'acquisition d'une petite surface jouxtant leur terrain.
Le nouveau plan d'aménagement est présenté aux élus et approuvé.
Pour les surfaces qui seront vendues aux riverains et qui ne gênent pas la création d'un parking, les clauses de la délibération du vendredi 29 mai 2015 sont reconduites :
- frais d'arpentage et de notaire à la charge des acheteurs,
- prix de vente du terrain : 6 900 € l'are,
- participation à l'édification de la clôture séparative à hauteur de 50 %.

FETES DE NOEL

Noël des écoliers : les élus donnent leur accord pour la reconduction d'un colis en 2015.
Noël des aînés : les élus décident de reconduire la fête de Noël de nos aînés le dimanche 20 décembre.

RAPPORTS D'ACTIVITE

Des rapports sont présentés par les élus, membres de commissions de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin :
- qualité et service eau et assainissement,
- écocitoyenneté et élimination des déchets,
- rapport d'activités de la Communauté de Communes.

SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2015

CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE

Après avoir lancé une offre de marché public, le Centre de Gestion du Haut-Rhin propose d'adhérer à compter du 1er janvier 2016, au contrat d'assurance groupe 2016-2019 jusqu'au 31 décembre 2019.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré approuve les taux et prestations négociés par le Centre de Gestion dans le cadre du contrat/groupe d'assurance statutaire et adhère à compter du 1er janvier 2016 au contrat d'assurance groupe 2016-2019 et ce jusqu'au 31 décembre 2019.

PROGRAMME GERPLAN 2016

Chaque année, le Conseil Départemental, principal partenaire du GERPLAN, demande l'élaboration d'un programme d'actions pour pouvoir en assurer le financement.
Pour notre commune, il s'agit de reconduire en 2016 une action qui n'a pas été finalisée en 2015 et qui concerne l'achat et la plantation d'arbres fruitiers et d'arbustes locaux sur l'es-

pace communal situé à l'arrière de la salle Saint-Wendelin.
Coût estimatif : 2 400 € TTC, avec une subvention escomptée GERPLAN de 40 %, soit 800 €.

ATTRIBUTION DE SUBVENTION

Les communes d'Oderen et de Wildenstein ont décidé d'octroyer à l'amicale des sapeurs-pompiers une subvention qui correspond à 1 € par habitant, soit 197 € pour Wildenstein et 1 331 € pour Oderen.
Ainsi, le fait de nous aligner sur les deux autres communes et d'attribuer une subvention annuelle de 987 € (1 €/habitant) est souhaitable et équitable. Elle est approuvée.

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2015

AUTORISATION DE MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2016

Les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités sont rappelées.
Conformément aux textes applicables, Jean-Paul HALLER, adjoint, propose au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de :
Pour le budget principal :
Montant budgétisé : Investissement 2015,
chapitre 21 : 42 024 € soit 25 % : 10 506 €
Montant budgétisé : Investissement 2015,
chapitre 23 : 345 415 € soit 25 % : 86 353,75 €
Pour le budget forêt :
Montant budgétisé : Investissement 2015,
chapitre 21 : 23 625 € soit 25 % : 5 906,25 €
Montant budgétisé : Investissement 2015,
chapitre 23 : 0 €
Les élus approuvent ces propositions.

SPA : CONTRAT DE MISSION DU SERVICE PUBLIC

Depuis de nombreuses années, la commune a un contrat avec la Société Protectrice des Animaux de Mulhouse – Haute Alsace pour l'enlèvement de chiens ou de chats. Un nouveau contrat, couvrant les années 2016, 2017 et 2018 propose les mêmes prestations, au même coût, à raison de 0,75 € par habitant, prix ferme et non révisable pour les 3 années à venir.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le projet présenté par la SPA.

CONTRAT DE FOURNITURE DE GAZ

La commune est concernée par la fin des tarifs réglementés de vente de gaz naturel. L'échéance est au 31 décembre 2015. Jean-Paul HALLER, adjoint, a engagé une consultation et trois offres sont parvenues en mairie. Elles sont présentées et explicitées.
Après discussion, c'est l'offre de TOTAL à prix ferme qui est retenue pour la fourniture des points suivants : mairie – école maternelle – école élémentaire – salle Saint-Wendelin.

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Lors de la séance du 25 avril 2014, le conseil municipal a décidé de donner au Maire un certain nombre de délégations, pour une gestion rapide des affaires courantes. Concernant les autorisations à ester en justice ou pour déposer des plaintes, le Maire avait souhaité que ces autorisations ne soient données qu'en cas de nécessité. A ce jour, elles se révèlent indispensables.
Le conseil décide, pour la durée du présent mandat, de confier à M. le Maire les délégations suivantes : ester en justice, avec tous pouvoirs, au nom de la commune de Kruth, intenter toutes les actions en justice et défendre les intérêts de la commune dans l'ensemble des cas susceptibles de se présenter.

BUCHER DE LA SAINT-JEAN 2016

Par courrier du 12 décembre 2015 émanant de Camille KIENY demeurant 1 a rue du Canal à Kruth, la classe 1998/2018 se présente. Ils sont 5 jeunes «conscrits» à souhaiter construire le bûcher de la Saint-Jean en 2016 et demandent l'accord de la commune ainsi que la mise à disposition du bois nécessaire. Les élus donnent leur accord sous réserve que les constructeurs signent avant le début des travaux la «charte de qualité» qui définit le rôle, les obligations de toutes les parties.

Les comptes-rendus des réunions du conseil municipal sont affichés sous huitaine dans le couloir de la mairie. Ils sont aussi consultables sur le site internet de la commune : www.kruth.fr

Organiser la circulation en forêt

Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, coordonne depuis l'année 2000 l'élaboration de plans de circulation pour les engins motorisés. Depuis le lancement de la démarche, 6 plans de circulation ont été élaborés sur le territoire, permettant d'organiser la circulation des véhicules à moteur sur environ 80 communes.

Cet outil a pour objectif de rendre lisible la réglementation, à l'échelle d'une commune ou d'un massif, pour les utilisateurs, les élus et les autorités de police. Elaboré dans le cadre d'une démarche concertée, il définit précisément quelles sont les voies ouvertes à la circulation des engins motorisés au regard des enjeux de préservation des sites protégés, mais également des enjeux liés à la sécurité des usagers, à la cohérence de la réglementation intercommunale ou encore aux conflits d'usages.

En 2014, les communes de Ventron, Cornimont, La Bresse, Fellering, Wildenstein et Kruth se sont engagées dans la réalisation d'un plan de circulation sur une partie de leur territoire communal : le plan de circulation Haute Thur/ Haute Moselotte.

Suite aux réunions de concertation qui se sont tenues avec les acteurs du territoire et les élus concernés, un projet de plan de circulation a été proposé à chaque commune dont l'approbation a fait l'objet d'une délibération en conseil municipal.

C'est au cours de sa séance du 6 juillet 2015 que la commune de Kruth a délibéré en faveur du projet de plan élaboré avec le Parc. Ce projet proposait d'une part de placer des panneaux de signalisation de type B0 (1) à l'entrée des chemins dits « sauvages », n'ayant aucune existence juridique et étant de ce fait par nature, interdits à la circulation de tous les véhicules ceci dans le but d'informer l'usager de l'interdiction et d'assurer une cohérence dans la réglementation des chemins. D'autre part, il proposait de remplacer les panneaux B0 encadrant la piste cyclable, par des panneaux B7b (2) afin que la signalisation soit en accord avec le niveau d'interdiction. Enfin, ce plan de circulation proposait de réglementer le chemin d'exploitation prenant son origine à Kruth au bout du chemin rural dit de la Frenzmiss, et jusqu'à son extrémité située au niveau de la forêt communale de Fellering, afin d'assurer une cohérence intercommunale dans la réglementation.

(1)

Circulation interdite à tout véhicule dans les deux sens.

(2)

Accès interdit à tous les véhicules à moteur.

Jardin de Kruth

Le projet du « Jardin de Kruth » est en phase de finalisation. Les devis sont arrivés, les notifications de subventions sont officielles, les travaux vont pouvoir commencer dès les beaux jours. Sur un budget prévisionnel de 81 000 €, Ségolène Royal nous a attribué 13 000 € dans le cadre des Territoires à Energie Positive pour une Croissance Verte (TEPCV) et l'enveloppe parlementaire de la sénatrice Patricia Schillinger contiendra 34 000 € !

Les personnes inscrites dans la commission et celles présentes lors de la réunion publique du 27 février 2015 seront à nouveau réunies prochainement. Toutes les personnes intéressées par ce projet, qui souhaitent s'investir pour la gestion des potagers, du verger, peuvent se faire connaître auprès du **secrétariat de la mairie au 03 89 82 28 21.**

La nouvelle réunion qui aura lieu afin que les habitants soient acteurs de ce programme, définira le fonctionnement de cet espace.

Tous à la journée citoyenne

Dans notre bulletin communal de l'été dernier, nous vous avions fait part de notre intention d'organiser une journée citoyenne. La date a été fixée au **samedi 28 mai 2016** de **8h à 13h**.

Cette journée a pour but de rendre le village encore plus agréable à vivre, d'encourager la population à participer à l'amélioration de son cadre de vie.

Les chantiers ne sont pas encore finalisés, mais il y a déjà des propositions :

Nettoyage des alentours de la chapelle Saint-Nicolas - Grand nettoyage de l'église - Désherbage et peinture à la gare - Peinture du local de rangement à la salle Saint-Wendelin - Désherbage des entrées du village - Ouverture de voies d'eau - Ponçage et lasure à la gloriette - Mise en peinture de garde-corps sur des ponts ou le long de la Thur - Nettoyage du cimetière et mise à niveau du gravier - Préparation et confection du repas …

Pour remercier les participants de leurs efforts, un repas sera servi à la fin de la matinée, il donnera un caractère convivial à cette journée.

Tous les détails des chantiers, horaires et inscriptions vous seront communiqués ultérieurement à l'aide d'un flyer distribué dans les boîtes aux lettres.

Certains que cette innovation trouvera un écho favorable auprès de vous, nous mettrons tout en œuvre pour que cette journée soit une réussite. Si un quelconque chantier vous intéresse ou si vous avez d'autres idées pour des aménagements, améliorations à faire durant cette matinée, n'hésitez pas à nous en faire part !

Téléphone : 03 89 82 28 21

ou mail : mairie.kruth@orange.fr

Pourquoi donner du plasma ?

Le plasma est utilisé pour la transfusion directe sous forme de médicament, il contribue à soigner les hémophiles ou les patients souffrant de troubles de la coagulation ou de déficit immunitaire grave.

Un don de plasma dure environ 60 minutes mais prévoyez une heure trente entre votre arrivée et votre départ.

Pour donner, il faut avoir entre 18 et 65 ans, avoir déjà effectué un don de sang, peser plus de 55 kg, être vacciné contre l'hépatite B et le tétanos. Les donneurs de groupe AB sont donneurs universels.

Donner son sang, son plasma ou ses plaquettes est gratuit et est un don de soi, ne l'oublions pas !

ATTENTION :
le monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas. Pour éviter une intoxication, il y a quelques règles simples à respecter :

- Aérez votre logement au moins 10 minutes par jour et ne bouchez jamais les aérations.
- Faites vérifier et entretenir votre installation de chauffage chaque année avant l'hiver.
- Utilisez dehors les appareils de cuisson de type brasero, barbecue et les groupes électrogènes.
- Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson.

Les symptômes suivants doivent vous alerter, surtout si vous êtes plusieurs à les ressentir : maux de tête, nausées, fatigue. Si vous avez un doute, sortez et appelez les secours en composant le 15 ou le 18.

Tous les détails sur : www.prevention-maison.fr

RISQUES MAJEURS : informations préventives

Face aux risques recensés sur notre commune d'après le DDRM* et afin d'assurer à la population un maximum de sécurité, il est nécessaire de développer une information préventive.

Informée sur les phénomènes, leurs conséquences et les mesures pour s'en protéger et en réduire les dommages, la population sera ainsi moins vulnérable.

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est consultable en sa totalité en mairie ou sur le site de Kruth **www.kruth.fr**. Il recense les mesures de sauvegarde répondant aux risques naturels et technologiques majeurs sur le territoire de la commune.

Notre commune est soumise à trois risques naturels :

Le risque sismique — zone 3 (sismicité modérée).

Le risque inondation (débordement/rupture de digue) / plan de prévention du risque inondation approuvé pour la vallée de la Thur.

Le risque mouvement de terrain (glissement, effondrement, cavités souterraines hors mines – phénomène de retrait-gonflement d'argile).

Notre commune est soumise à un risque technologique : le risque rupture de barrage.

* DDRM (Dossier Départemental des Risques Majeurs) : document élaboré par le Préfet, destiné à l'information des maires et du grand public, ayant pour but de recenser, par commune, les risques majeurs (naturels et technologiques) connus.

TNT haute définition

Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passera à la haute définition (HD).

Si vous êtes équipé d'une antenne râteau, faites le test « HD » en vous rendant sur la chaîne 7 ou 57.
Si un logo Arte HD apparaît en haut de l'écran (attention, pendant les publicités, le logo n'apparaît pas, veuillez attendre la fin des publicités) vous n'avez rien à faire.
Si le logo « HD » n'apparaît pas, il faudra acquérir un équipement TNT HD avant le 5 avril 2016 pour chacun des postes non compatibles (un adaptateur HD est suffisant, pour un coût à partir de 25/30 €), sous peine de ne plus recevoir la télévision.

Pour tous les foyers recevant la TNT, à la date du 5 avril 2016, il faudra faire une nouvelle recherche et une nouvelle mémorisation des chaînes sur votre téléviseur.

Pour plus de renseignements et pour savoir si votre installation est compatible, rendez-vous sur www.recevoirlatnt.fr ou appelez le 0970 818 818 (prix d'un appel local).
Vous pouvez aussi demander de l'aide à vos voisins, amis ou famille. N'attendez pas le 5 avril pour faire la vérification !

Plate-forme de déchets verts et gravats

Les dates d'ouverture : 21 ouvertures le LUNDI et 29 ouvertures le SAMEDI.
Un agent communal sera présent sur la plate-forme, pour aider, guider et conseiller les utilisateurs.

Horaires : Lundi de 13h30 à 15h30
Samedi de 13h30 à 16h

Dates d'ouverture :

Avril	Lundis 11 et 18	Samedis 9, 16, 23 et 30
Mai	Lundis 1, 9 et 23	Samedis 14, 21 et 28
Juin	Lundis 6, 20 et 27	Samedis 4, 11, 18 et 25
Juillet	Lundis 11, 18 et 25	Samedis 2, 9, 23 et 30
Août	Lundis 8 et 22	Samedis 6, 20 et 27
Septembre	Lundis 5, 19 et 26	Samedis 3, 10, 17 et 24
Octobre	Lundis 3, 17 et 24	Samedis 1, 8, 15, 22 et 29
Novembre	Lundis 7 et 14	Samedis 5 et 19

Bilan 2015 : 711 fréquentations
(12 % pour du bois – 26 % pour des gravats – 62 % pour des déchets verts).

Collecte des déchets encombrants et métalliques

Ces collectes se font par **porte à porte** dans toutes les rues du village.
Les sacs doivent être ouverts pour que le contenu soit visible sous peine qu'ils ne soient pas ramassés. Ils sont à déposer la veille au soir devant la propriété.

Vendredi 12 février	Encombrants
Vendredi 11 mars	Métaux
Vendredi 15 avril	Encombrants
Vendredi 10 juin	Encombrants
Vendredi 16 septembre	Encombrants
Vendredi 14 octobre	Métaux
Samedi 12 novembre	Encombrants

Collecte des déchets spécifiques

Ces collectes se font par **apport volontaire** dans la zone d'activité de Wesserling de 8h30 à 11h30 :

Samedi 19 mars	Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)
Samedi 2 avril	Déchets ménagers spéciaux (DMS)
Samedi 4 juin	D3E
Samedi 17 septembre	D3E
Samedi 8 octobre	DMS
Samedi 5 novembre	D3E

Collecte des déchets ménagers

Elle a lieu hebdomadairement le mardi matin. Seuls les Ecosacs sont ramassés.

Attention ! Le mardi 1er novembre 2016 sera férié, la collecte des déchets ménagers est avancée au vendredi 28 octobre.

Pensez au ramoneur

L'entretien régulier de l'installation de chauffage est obligatoire pour votre sécurité (2 fois par an pour les installations bois et fuel, 1 fois par an pour le gaz, 1 fois par an pour les conduits polymères et chaudières à condensation). Les entreprises de ramonage, faisant partie de la Corporation des Maîtres Ramoneurs du Haut-Rhin (liste disponible en mairie), assurent depuis des décennies un service de proximité permettant de garantir cette sécurité. Il est important de faire appel à elles car elles offrent des garanties de compétences.

Petites infos pratiques :

- Faire ramoner ses appareils de chauffage et leur tuyau de raccordement permet de réaliser des économies d'énergie et participe à la protection de l'environnement.
- Un bois sec minimisera les risques de feu de cheminée.
- Un poêle à granulés doit toujours être raccordé à un conduit étanche pour éviter toute intoxication au CO.

Urgence dépannage

Pour une coupure de courant : ERDF **09 726 750 68**	**Pour un problème de canalisation d'eau :** SUEZ - **0977 409 440*** du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h ou - **0977 429 440*** pour les urgences, en dehors des heures d'ouverture. * n° AZUR
Pour un incident dû au gaz : GrDF **0810 433 068**	

Résultats de carottages

La contamination radioactive des sols après la catastrophe nucléaire de Tchernobyl en 1986 a été importante dans notre vallée.

Avec une participation financière de la commune, la CRIIRAD (Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité) a effectué des prélèvements de sol par carottage en octobre 2014. La restitution des résultats pour les analyses faites dans diverses communes alsaciennes a eu lieu à Kingersheim au mois d'avril 2015.

Il en ressort qu'il reste du césium 137 dans les sols alsaciens mais la contamination diminue. Le produit radioactif migre en profondeur et on assiste à une désintégration naturelle. A noter que dans notre village des traces d'Américium 241 ont été relevées, provenant probablement des retombées des essais nucléaires atmosphériques particulièrement intenses dans les années 50-60.

Le document de synthèse complet et détaillé est consultable sur le site : **www.lesenfantsdetchernobyl.fr**.

Etat civil 2015

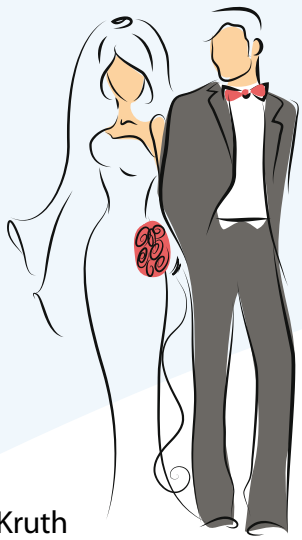

La bague au doigt

Nos vœux de bonheur et de prospérité
aux nouveaux mariés

23 mai : Hélène JONCOUR de Mulhouse et Pascal MEYER de Kruth

10 octobre : Frédérique JAEGGY de Kruth et Michel SCHLUSSEL de Kruth

Bonjour les bébés

Félicitations aux heureux parents ; santé et bonheur aux enfants

22 janvier : *Jeanne,* fille de Claude GRIESMER et de Marjorie HELLER

12 mai : *William,* fils de Benjamin COLLIN et de Fanny WALTER

1er septembre : *Laura,* fille de Julien HENNEBERT et de Mahatoky RABIA

Ils nous ont quittés

Sincères condoléances aux familles éprouvées par le deuil

26 janvier : **Danielle LUTRINGER,** âgée de 49 ans

09 février : **Hélène ARNOLD,** veuve ARNOLD, âgée de 87 ans

21 mars : **Maurice SIFFERLEN,** âgé de 90 ans

31 mars : **Juliette SIFFERLEN,** veuve SCHWOB, âgée de 100 ans

11 août : **Aline BRUNN,** veuve BINDER, âgée de 85 ans

09 septembre : **Bernard HALLER,** âgé de 82 ans

13 octobre : **Jean-Claude HEINRICH**, âgé de 65 ans

19 octobre : **Germaine DECKERT,** veuve KARRER, âgée de 84 ans

10 décembre : **Jean-Jacques ARNOLD,** âgé de 82 ans

21 décembre : **Jean-Paul GRUNENWALD,** âgé de 86 ans

Bois d'affouage et carte de bois 2016

Les personnes désirant une corde de bois d'affouage ou une carte de bois pour 2016, sont priées de retourner ce talon-réponse à la Mairie.
Les commandes seront reçues du 1er au 29 février 2016.

Le prix de la corde de bois a été fixé à 180 € et celui de la carte à 15 € (payable à la commande). Ces prix n'ont pas augmenté depuis 2013.

Rappels :
Le bois doit être cherché dès l'attribution du bulletin d'enlèvement.

Les bulletins d'enlèvement de bois d'affouage doivent impérativement être retournés à l'Agent ONF concerné dès que le bois a été enlevé en mentionnant le nom du transporteur.

Bois d'affouage et carte de bois

A retourner impérativement en mairie avant le 29 février 2016

NOM ..... PRENOM .....

ADRESSE .....

.....

DESIRE ACQUERIR POUR L'ANNEE 2016

❏ une corde de bois d'affouage ❏ une carte de ramassage de bois mort

Ci-joint, mon paiement de 15€ pour la carte de bois

❏ par chèque à l'ordre du Trésor Public ❏ en espèces

Date / / 2016 Signature

A vos plumes

Toujours à votre écoute, vous pouvez formuler ci-contre vos observations, suggestions ou conseils et les adresser à la mairie de Kruth, 55 Grand'Rue, 68820 KRUTH ou par e-mail :
mairie.kruth@orange.fr

Kruth

Vos rendez-vous

FÉVRIER	
Samedi 20	Bal après-ski - *Sapeurs-Pompiers*
MARS	
Samedi 5 - Dimanche 6	Théâtre alsacien « Oh je, oh je, Herr Maire ! » - *ATAK*
Vendredi 11 - Samedi 12	Théâtre alsacien « Oh je, oh je, Herr Maire ! » - *ATAK*
Vendredi 18 - Samedi 19	Théâtre alsacien « Oh je, oh je, Herr Maire ! » - *ATAK*
Samedi 19	Quête contre le cancer - *Comité d'Animation*
Samedi 19	54ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie - *FNACA*
Vendredi 25	Vente de truites, place de l'Eglise - *APP Kruth*
Samedi 26 - Dimanche 27	Course aux œufs et marché de Pâques - *VTTL*
AVRIL	
Dimanche 3	Ouverture de la pêche - *APP Kruth*
Samedi 9	Loto - *Chorale*
Dimanche 10	Grand prix cycliste du lac - *Vélo-club Mollau*
Vendredi 22	Don du sang - *Amicale des donneurs de sang*
Samedi 23	Haut-Rhin propre - *Commune*
Samedi 23	Concert à l'espace Grün de Cernay - *Musique Municipale*
MAI	
Dimanche 1er	Aubade et quête annuelle - *Musique Municipale*
Dimanche 1er	Messe et repas au Frenz - *Ski Club Kruth*
Samedi 7	Commémoration de la fin de la guerre 39/45 - *Commune*
Dimanche 8	Concours grosses truites à l'étang des cigognes - *APP Kruth*
Dimanche 8	Portes-ouvertes à la Galerie des Sabots - *Galerie des Sabots*
Samedi 21	Spectacle - *Bougeons Ensemble*
Samedi 28	Journée citoyenne - *Commune*
JUIN	
Samedi 4	10 km du lac - *US Thann Athlétisme*
Samedi 18 - Dimanche 19	Vide-maison - *Galerie des Sabots*
Dimanche 19	Fête de la musique - *Musique Municipale*
Dimanche 19	TriThur - *ASPTT Mulhouse*
Vendredi 24	Salon de thé - *Ecoles*
Samedi 25	Crémation du bûcher - *Conscrits*
JUILLET	
Mercredi 13	Fête Nationale - *Comité d'Animation*
Samedi 30 - Dimanche 31	Concours de tir à l'arc au Frenz - *Archers du Frenz*

Tous les habitants sont cordialement invités à prendre part aux différentes manifestations proposées. Par leur présence, ils manifesteront ainsi leur soutien et leurs encouragements aux associations locales qui se dévouent tout au long de l'année pour animer le village.

Kruth